

Le paradoxe

Hafsa Bekhelouf
Université de Lyon 3, France

Résumé :

Pourquoi s'intéresser à la littérature maghrébine d'expression française aujourd'hui ? Peut-on dire que cette littérature est à cheval entre la culture orientale et la culture occidentale ? Notre connaissance des pays du Maghreb est aujourd'hui souvent tributaire de ce qui est véhiculé par les médias qui, tout en prétendant diffuser des informations, ne manquent pas de faire circuler des clichés réducteurs sur les "pays arabes". Cela dit en passant, il est bon de souligner que l'un des clichés les plus récurrents est celui qui traite de la condition féminine au Maghreb.

Mots-clés :

littérature, francophonie, érotisme, femme, Islam.

La littérature maghrébine de langue française pose une question nationale : qui sommes-nous ? "Le premier récit érotique écrit par une femme arabe", telle est la phrase d'accroche que nous lisons actuellement sur le bandeau du roman de Nedjma, qui s'intitule *L'amande*⁽¹⁾. Ce livre est écrit en français. Il est très médiatisé. Pour quelles raisons ? Est-ce parce qu'il est littérairement exceptionnel ? Ou plutôt parce que la combinaison "femme arabe" et "sexualité" est très à la mode aujourd'hui ?

La critique française l'érige en un livre qui révolutionne l'érotisme féminin pour la société arabo-musulmane. Paradoxalement, cette révolution ne se fait pas dans la langue de ces sociétés arabo-musulmanes mais dans une langue étrangère. Ce livre est publié en France, pas en Algérie, ni au Maroc, ni en Tunisie. Qui vit vraiment la révolution, si vraiment révolution il y a ?

Cet exemple est un exemple parmi tant d'autres de livres écrits par des auteurs maghrébins en langue française et qui ne connaissent de succès qu'en France ou en Europe.

Pourquoi s'intéresser à la littérature maghrébine

d'expression française aujourd'hui ? Peut-on dire que cette littérature est à cheval entre la culture orientale et la culture occidentale ? Notre connaissance des pays du Maghreb est aujourd'hui souvent tributaire de ce qui est véhiculé par les médias qui, tout en prétendant diffuser des informations, ne manquent pas de faire circuler des clichés réducteurs sur les "pays arabes". Cela dit en passant, il est bon de souligner que l'un des clichés les plus récurrents est celui qui traite de la condition féminine au Maghreb. A l'origine de cette volonté de traiter du statut de la femme "arabe", une difficulté bien évidente à comprendre le phénomène dans sa spécificité autant que dans sa diversité. Finalement, dans le fond voir la femme "arabe" désabusée de l'autre côté de la Méditerranée rassure les médias occidentaux et les confortent dans leurs positions de garant des droits de l'homme. Les nuances se perdent.

Cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de thèmes banalisés et traités sans le moindre souci d'authenticité. Dans ce contexte, il est utile de s'intéresser à la littérature maghrébine de langue française qui peut témoigner de la richesse (ou bien des lacunes) et du dynamisme (ou bien de la sclérose) d'une culture ancienne, ainsi que d'une rencontre des cultures qui, aujourd'hui encore, soulève les passions et de multiples questionnements. On raconte que cette littérature s'est appropriée "la langue de l'Autre" pour exprimer les multiples facettes de son imaginaire propre. Il nous est peut-être tous arrivé de rêver en langue étrangère.

Avant de vérifier ce présupposé et d'analyser une telle expérience, il s'agira de définir ce que nous entendons de façon générale par l'expression de littérature maghrébine francophone. Effectivement on peut se demander de façon légitime quelles sont les productions littéraires qui entrent sous la catégorie de "littérature maghrébine d'expression française".

L'origine de l'expression littérature maghrébine

d'expression française remonterait et serait citée, selon Khatibi, dans un ouvrage de 1911 de Robert Rondau "Les Algérianistes" qui aurait donc fait émerger la spécificité d'une littérature romanesque nord-africaine d'expression française. Un ou le premier roman serait de Hadj Hammou Abdelkader qui s'intitule "Zohra, la femme du mineur" (1926).

Au départ, cette littérature se présentait comme un événement formidable pour les pays du Maghreb. Khatibi⁽²⁾ explique l'élan prononcé par la France devant la littérature maghrébine de langue française par une tentative de déculpabilisation. Il fallait montrer que les peuples colonisés "ne sortaient pas du néant, qu'elles (sociétés) étaient dotées de valeurs authentiques et d'une véritable culture"⁽³⁾. En revanche, du point de vue de certains auteurs maghrébins, il eut un sentiment d'avoir servi des intérêts étrangers, qui masqua leurs intentions propres nées de l'enthousiasme premier des éditions françaises qui elles, se ruaien sur son "arabe de service". Aussitôt né, aussitôt envolé. L'enthousiasme s'évanouit aussi vite qu'il apparut. Khatibi affirme que ces auteurs se sentirent blessés : "Ils ont le sentiment honteux d'avoir été utilisés"⁽⁴⁾.

On assigna à cette première génération la mission de dire le drame de la société en crise. Et paradoxalement, aujourd'hui on a également le sentiment que certains se font le porte parole des misères des sociétés maghrébines. Que nous dit cette littérature ? Les mouvements des partis politiques de la droite française s'indignaient devant le fait que ces auteurs portaient une forte critique voire des insultes sur la France dans leur "propre langue". On se demandait de quels droits un étranger se permettait-il de les insulter dans leur propre langue.

Mais cette révolte par l'écriture fut largement acceptée et reconnu par les mouvements politiques de gauche qu'on considérait comme masochistes puisque ils soutenaient une littérature qui rejetait sa propre identité nationale. Dès le

départ, cette littérature est interpellée comme une littéraire "miroir", une littérature du reflet des sociétés et des situations plurielles du Maghreb.

1 - Qu'est ce qui fait la conscience nationale ?

Est-ce l'origine de l'auteur qui constitue le critère ? Ou alors les thèmes abordés dans l'œuvre ? Est-ce le lieu de naissance, ou le nom aux consonances arabes de l'auteur qui déterminent l'appellation "littérature maghrébine d'expression française" ?

En effet, nous pouvons prendre comme exemple l'écrivain Nina Bouraoui. Cette femme qui est née en 1967 a reçu le prix Goncourt en 1991 pour son roman *La voyageuse interdite*. Cette femme est née à Rennes et est issue d'une famille biculturelle dont le père est algérien. Née en France, vivant en France, de langue maternelle française, Nina Bouraoui est néanmoins rattachée à la littérature maghrébine de langue française. Vous pourrez trouver son roman classé dans les librairies au rayon "littérature du Maghreb". Elle n'est donc pas considérée comme un écrivain français mais un écrivain maghrébin.

Ces petits problèmes que pose l'attribution du statut national de l'écrivain soulèvent la question d'identité nationale. Qui est quoi ? Qui est français ? Qui est maghrébin ? En France, on n'assume pas certaines identités. D'un côté, on n'arrive pas à classer ces auteurs dans la littérature française, puisque la culture arabe demeure dans les esprits une culture étrangère. Du côté des auteurs, ne sachant pas qui on est vraiment, on accepte d'être placé dans cette littérature spécifique.

Toutes ces difficultés ne renvoient-elles pas à des questions historiques ? Si la France accepte et reconnaît la culture maghrébine comme étant un aspect intégrant de sa propre culture, alors la France pourra faire son travail de mémoire en ce qui concerne son ancienne position de France colonisatrice et républicaine à la fois. Le rejet que la communauté maghrébine vit au quotidien en France est dû à ce refus pour la France de se

rappeler qu'elle a été dominatrice injustement d'un ensemble de peuples.

Inconsciemment la présence des "Arabes" en France, rappelle constamment à la France qu'elle a fauté dans son histoire. Elle n'est pas l'image qu'elle se renvoie en tant que parfaite garante des droits de l'Homme, que sa constitution porte en préambule. Et sous cet aspect du problème, on peut se demander si l'écrivain maghrébin existe vraiment. Quels sont les critères qui déterminent l'écrivain national ?

Khatibi répond à cette question en considérant que l'écrivain national est celui qui "se considère comme tel et qui assume ce choix". On peut se demander si un écrivain nord-africain qui s'exile plus de dix ans en France ou ailleurs fait encore partie de la littérature maghrébine. Cela nous amène à examiner ce que révèle en réalité le concept de "littérature maghrébine d'expression française". Que veut-il vraiment dire ?

En effet, cette expression veut dire que d'une part que cette littérature n'appartient pas au patrimoine littéraire, voir culturel, français. D'autre part, elle souligne que cette littérature n'est pas de France mais qu'elle s'exprime dans la langue française. On peut dire, d'un certain point de vue que cette littérature est le terrain d'expression de deux cultures.

2 - Question d'identité ?

La langue est un accès direct à la culture. Parler le français, dans une démarche artistique, c'est d'un certain point de vue revendiquer cette culture. C'est également employer les catégories de pensée d'une culture pour s'exprimer. En effet, user d'une langue presuppose pour celui qui en use de dominer les concepts, les éléments culturels présents dans les usages que la communauté fait des mots.

Mais si on déchiffre un peu ce concept, on peut être amené à plusieurs interprétations. Ce concept reviendrait à dire : la littérature maghrébine d'expression française c'est l'acte

d'écrire d'un maghrébin en une langue qui n'est pas "la sienne". Glissement facile. On peut se demander s'il est pertinent de dire qu'une langue appartient à une certaine catégorie de personne. Y a-t-il une propriété de la langue ? Si oui, qui peut revendiquer cette propriété et au nom de quoi ? Si on prend la peine de s'intéresser à cette question, on remarquera que beaucoup d'ouvrages qui abordent la littérature maghrébine d'expression française vont avoir recours au concept de "la langue de l'Autre", dans une démarche qui tente de justifier la raison d'être de cette littérature. Tout cela va se traduire par l'idée communément partagée que les écrivains maghrébins usent de "la langue de l'Autre" pour la retourner contre lui, pour critiquer, pour se libérer, pour exprimer des choses qu'ils ne peuvent pas dans "leur langue" etc.

Or l'idée que la langue est à "l'Autre" signifierait que l'Autre en est maître et possesseur. Et implicitement, "moi", écrivain maghrébin, issu de cette culture colonisée, j'use d'une langue dont je ne suis pas maître et donc n'en suis pas possesseur. Par conséquent, je demeure encore tributaire de ce rapport du dominant (colon) et du dominé (colonisé). Et c'est cet autre, qui prétend en être le maître exclusif et qui par un processus politique et psychologique, qui me laisse croire que je ne suis pas maître de la langue française.

Jacques Derrida exprime ce sentiment dans son ouvrage *Le monolinguisme de l'autre* : "Parce que la langue n'est pas son bien naturel, par cela même il peut historiquement à travers le viol d'une usurpation culturelle, c'est-à-dire toujours d'essence coloniale, feindre de se l'approprier pour l'imposer comme la (sienne)"⁽⁵⁾.

Afin de saisir l'importance des enjeux liés à l'écriture, il faut comprendre d'abord le rapport historique de l'écrivain africain avec la langue de son ancien colonisateur. J. Derrida nous rappelle que, même chez les élèves dont la langue maternelle

était le français, l'initiation aux règles de l'écriture avait une signification tout autre dans le contexte colonial : "Pour les élèves de l'école française en Algérie... le français était une langue supposée maternelle mais dont la source, les normes, les règles, la loi étaient situées ailleurs... Ailleurs, c'est-à-dire dans la métropole. Dans la Ville-Capitale-Mère-Patrie... La métropole, la Ville-Capitale-Mère-Patrie, la cité de la langue maternelle, voilà un lieu qui figurait, sans l'être, un pays lointain, proche mais lointain, non pas étranger, ce serait trop simple, mais étrange, fantastique et fantomal... Un pays de rêve, donc, à une distance inobjectivable. En tant que modèle du bien-parler et du bien-écrire, il représentait la langue du maître".

Et quelque part de façon très proche pour certains ou alors très lointaine pour d'autres, il y a un rapport très étroit avec les polémiques contemporaines qui touchent la société française. En effet, dans le débat sur la question de l'intégration de la communauté maghrébine en France, nous voyons derrière ce concept de "littérature maghrébine d'expression française", une autre forme (plus correcte ?) de dire ce que l'on entend tous les jours au quotidien, l'expression : "c'est un français d'origine maghrébine".

Il faut rappeler que ce genre de remarques faites en ce qui concerne des individus de citoyenneté française, appelés également "beurs", nés sur le territoire national français, dont la langue maternelle est le français, sont constamment ramenés dans une autre dimension culturelle qui n'est pas la systématiquement la leur. De ce fait, on se trouve dans une confusion identitaire complète des deux cotés, si on peut dire. L'identité française a besoin de se construire. Et elle se construit perpétuellement et s'interroge. Aujourd'hui à l'époque de la mondialisation, de l'après-décolonisation, à quoi ou plutôt à qui renvoie l'identité française ? Sur quelle image vit-on ? Khatibi exprime ce trouble de l'identité et montre comment la langue

réfléchit l'image que l'on se fait de soi : "La langue n'appartient à personne, elle appartient à personne et sur personne je ne sais rien". "Te parlant dans ta langue, je suis toi-même sans l'être, m'effaçant dans tes traces"⁽⁶⁾. Or cet "Autre" se perd dans l'image que le "maghrébin" lui rend de lui-même.

Nous ne cherchons pas à porter un jugement du type : il aurait fallu classer ce qui est appelé "littérature maghrébine d'expression française" dans la catégorie littérature française ou littérature maghrébine. Néanmoins, nous souhaitons comprendre pourquoi cette appellation est ainsi formulée. Et que peut révéler cette association de mots ? Si on inverse les données, il s'agit par exemple de se demander si des auteurs d'origine européenne de culture française qui se mettaient à écrire des romans, des poèmes (etc.) en arabe, seraient classés dans une rubrique "littérature française d'expression arabe".

Paradoxalement, l'écrivain maghrébin use d'une langue "étrangère" pour saisir une identité.

Environ 50 ans après l'éclosion d'une littérature maghrébine écrite en français, on pourrait croire que l'emploi de la langue française aujourd'hui par certains auteurs, jeunes ou anciens, peut être interprété comme la volonté de participer à une dimension universelle (si dimension universelle, il y a), dans le sens où il y aurait un dépassement de la culture nationale dans le but d'atteindre des idéaux partagés par tous.

3 - La langue française, langue de l'universel ?

Aujourd'hui grâce aux progrès de la technologie, chaque individu a une conscience du monde. Il ne pense plus localement comme cela était possible il y a des quelques décennies encore. Pour reprendre une citation de deux écrivains : "au moment où nous entrons dans une ère nouvelle de l'évolution humaine, celle des relations à l'échelle du globe, il est évident que tout homme a deux patries, la sienne et la planète Terre"⁽⁷⁾.

Nous vivons l'époque de la mondialisation avec tout ce

qu'elle implique, c'est à dire que nous sommes dans la communication rapide, mondiale, par l'avènement d'Internet⁽⁸⁾, du commerce international, du droit international etc. Il semblerait donc que l'utilisation d'une langue comme le français, qui est utilisé aux quatre coins de la planète, peut relever d'une démarche mondialiste. Le français se situe au 9^e rang des langues les plus utilisées. On compte aujourd'hui un peu plus de 169 millions de francophones à travers le monde, soit 3,2 % de la population mondiale. L'Europe regroupe 44 % de la population francophone, l'Amérique 7,6 %, et l'Afrique 46,3 %, l'Asie 1,8 % et l'Océanie 0,3 %⁽⁹⁾. Ces chiffres parlent d'eux même et soulèvent en même temps un paradoxe puisque l'Afrique contient plus de locuteurs d'une langue latine qu'en Europe.

En ce qui concerne le Maghreb les données sur la francophonie recensent plus de 33,4 millions de francophone (64 % des Tunisiens, 57 % des Algériens et 41,5 % des Marocains), la Francophonie y est très présente.

4 - Le français langue de 2^e plan ? Langue utilitaire ?

Par conséquent le français peut servir de passerelle linguistique entre le monde arabe et l'occident. Nous entendons par passerelle linguistique la capacité à véhiculer l'imaginaire ou l'identité d'une certaine culture par le biais d'une langue étrangère à cette culture en question. On pourrait ainsi dire que la littérature maghrébine d'expression française peut être définie comme "littérature arabe écrite en français" selon les termes d'André Miquel⁽¹⁰⁾ (au sujet de l'œuvre de Tahar Ben Jelloun). Cela signifierait qu'on assiste à une forme de traduction de l'imaginaire maghrébin en langue française.

Naturellement, à partir de là, on peut se demander si la littérature maghrébine écrite en français est une transposition des genres littéraires arabes en français. Pour donner un exemple, est-il possible de parler de "Qissa d'expression française", de "Maqama d'expression française", ou encore de

"Rihla d'expression française" ? On pourrait bien entendu objecter à cela le fait que l'arabe n'est pas une langue locale ou régionale est qu'elle peut très bien se suffire à elle même et prétendre à une dimension universelle à partir de ses propres mots. Dans les sociétés maghrébines, l'arabisation de l'enseignement est aujourd'hui un fait, et le français a le statut d'une langue étrangère. Et pourtant, nombreux sont ceux qui écrivent en français. Il y a donc lieu de s'interroger sur les motivations de ces auteurs. Par conséquent, un rappel sur le statut de l'arabe est nécessaire pour comprendre cette volonté d'aller chercher ailleurs.

En effet, il existe un courant au sein des pays arabes qui revendique l'inaptitude de la langue arabe de vivre avec la modernité. Elle aurait déjà un statut de langue morte. Un petit exposé sur la langue arabe et son évolution est une tentative de réponse quant à l'interrogation : pourquoi ne pas écrire en arabe ? En tentant de donner une réponse illustrée à cette question nous tenterons de répondre à la question : pourquoi encore écrire en français aujourd'hui ?

5 - La relation de l'écrivain maghrébin avec sa langue :

Or le problème de fond qui se pose avec la langue arabe, qui est employée dans ces pays, est que ces pays sont, dans la majorité des cas, pour ne pas dire dans la totalité des cas, des pays totalitaires où l'expression littéraire passe par le regard religieux ou politique ou par les deux quand ces deux se confondent au sein du pouvoir étatique. Et puis qui lit vraiment l'arabe classique dans les pays arabes ?

1. Censure et analphabétisme :

Le taux d'analphabétisme reste élevé aujourd'hui. L'article de Michel Faure dans l'Express du 6 novembre 2003, rappelle le constat général sur la situation des productions littéraires dans le monde arabe qui "publie de moins en moins de livres, lesquels sont de moins en moins lus et de plus en plus

censurés⁽¹¹⁾.

2. Pourquoi faire un rappel du statut historique et contemporain de la langue arabe ?

Il nous semble primordial de faire état de la langue arabe aujourd’hui comme nous venons de le faire pour montrer que cette langue a une dynamique propre et surtout une réception au sein de ces sociétés arabes qui est complètement différente de celle du français.

Prendre en considération l’idée que le français est une passerelle à l’universel c’est dépasser quelque part le point de vue premier qui fût émis en ce qui concerne l’emploi du français en tant que langue du colonisateur. En effet dans l’ouvrage, *La littérature maghrébine d’expression française*, Jean Déjeux rappelle comment le français s’est imposé en Algérie, au Maroc, et en Tunisie. Pour la France, franciser les "indigènes" était un dessein dès le début de la conquête de l’Algérie en 1830. Le capitaine Richard en 1846 souhaitait "s’emparer de l’esprit du peuple" après "s’être emparé de son corps".

Quant au Maroc et la Tunisie sous protectorat français pour le premier en 1912 et pour le second en 1881, ils surent garder leurs patrimoines culturels, voire leurs identités par rapport aux Algériens qui dans la première moitié du 20^e siècle vivent une période "d’acculturation" et réclament un statut de français à part entière. Ainsi la maîtrise du français par les Marocains et les Tunisiens est le fait d’une élite intellectuelle. Certes, il est évident que la colonisation est la cause directe de l’existence d’une littérature maghrébine d’expression française.

6 - L’exil dans la langue :

Dans une nouvelle de Ali Bouguerba⁽¹²⁾ qui s’intitule Lyon-Mosta⁽¹³⁾ le personnage de la nouvelle, qui narre son retour à la terre natale après une longue absence, décrit la réalité de cette société algérienne en proie au terrorisme : "La société était déjà partagée et parmi ceux qui restaient, beaucoup pensaient que la

solution étaient dans l'exil". L'exil peut-il être la solution au problème algérien et par extension aux problèmes maghrébins ?

Il y a un exil dans la littérature maghrébine d'expression française. On peut le déterminer comme un thème propre à cette littérature s'appliquant et pouvant s'étendre à toute la littérature africaine francophone. Que faut-il comprendre par "exil"? Selon une première définition du dictionnaire, l'exil peut être provoqué par deux choses : l'exil peut être une expulsion de quelqu'un hors de sa patrie qui le conduira dans un lieu étranger où il résidera. L'exil peut être aussi le résultat d'un acte mûrement réfléchi et qui conduit un individu à séjourner hors de sa région, de sa ville d'origine, en un lieu où on se sent comme étranger.

En apparence le terme semble clair et les répercussions psychologiques de l'exil sans équivoque. Dans la pensée occidentale, l'exil est souvent assimilé à toute une série d'états psychologiques négatifs tels que la solitude, l'isolement, l'aliénation et le dépaysement. L'exil ne peut être synonyme de bonheur. Néanmoins l'exil n'aboutit pas forcément à un état absurde. Il est producteur d'une écriture : l'écriture de l'exil.

Au départ, le colonisé se sentait effectivement exilé à l'intérieur de son propre pays, et l'on s'étonnera moins que la culture française ait exercé une fascination certaine sur beaucoup d'écrivains et d'intellectuels africains au point où il se produit un phénomène d'imitation. Or le colon français ne se sentait en exil qu'en Afrique, l'Africain qui n'est jamais tout à fait chez lui en France, quelle que soit son origine, souffre aussi de l'exil en Afrique en proportion directe de son éducation. En fait, le colonisé "civilisé" vit à l'intersection de deux cultures sans appartenir à aucune. La couleur de sa peau, sa religion et sa langue distinguent le colonisé de l'Européen, mais son nouveau savoir et sa connaissance de la langue française l'éloignent de ses propres origines culturelles.

On sait que l'exil est depuis toujours un terrain propice à la création littéraire. Ce rapport créateur entre exil et écriture s'inscrit sur les fondements d'un ensemble de sentiments négatifs, renforçant ainsi l'indéniable ambiguïté de cette condition. On peut se demander si certains ne cherchent pas l'exil pour en être inspiré ?

Cette littérature nous conte des histoires doubles, plurielles, d'ailleurs, de là-bas. C'est une mémoire dédoublée qui se cherche constamment. L'écrivain quand il ne peut pas fuir la réalité de son pays, s'exile dans un ailleurs.

Cet ailleurs est la langue. Et cette langue est le français. Ces pays anciennement colonisés sont l'objet d'une dualité mal assumée, non construite, non reconnue. Paradoxalement certains écrivains s'exilent dans leur propre pays. S'exiler dans son propre pays n'est pas se rendre étranger à sa propre identité ? Si l'écrivain maghrébin écrit dans une langue, prétendue ne pas être la sienne, au sein de sa patrie qui n'use pas de cette langue, on peut se demander s'il ne se crée pas un double statut d'étranger. En effet, il serait d'une part étranger aux yeux de ses compatriotes en n'employant pas la langue vernaculaire de ces derniers et d'autre part aux yeux de la France qui ne le reconnaît pas dans son identité comme faisant parti des "siens". Bien que sensiblement différente, l'expression de l'exil dans la littérature maghrébine de langue française émerge également de la rencontre coloniale de l'Afrique du Nord avec l'Europe. En d'autres termes, l'exil des maghrébins est une affaire européenne.

Et comme dans l'exil géographique, l'exil de la langue permet de porter le regard sur son pays de l'extérieur et de s'extraire de celui-ci pour mieux le restituer et se l'approprier. Ces hommes et ces femmes changent les valeurs des choses par l'écriture et l'expose à un regard nouveau et extérieur.

7 - Que produit l'exil dans la langue ?

Tout d'abord on peut dire qu'il apporte (ou qu'il importe ?) une nouvelle esthétique, de nouvelles lois dans les structures. Paradoxalement l'exil s'écarte pour mieux revenir. En effet l'écrivain exilé ailleurs ou dans la langue chante, raconte la patrie. On retrouvera dans cette littérature un ensemble de thèmes souvent abordés : la violence, l'exil linguistique, la mémoire politique et le comportement social ou éthique. Ces écrivains maghrébins qui composent et puisent dans le français opèrent un mouvement de déplacement, une sorte de "diaspora linguistique"⁽¹⁴⁾. Le problème est qu'il en résulte que les "études francophones" (en ce qui concerne l'étude de l'histoire, des identités culturelles ou de la littérature des pays francophones) sont souvent mises en exil par l'université française, qui ne reconnaît pas le rapport de cette littérature considérée comme "étrangère" avec l'histoire culturelle et littéraire de la Métropole.

En revanche, l'exil dans une langue étrangère à ceux du pays est inéluctablement inutile dans l'impact potentiel que cette littérature pourrait produire dans les prises de conscience. En effet, comme nous l'avons rappelé sur la question de l'usage de la langue arabe et française dans les pays maghrébins, peu de personnes ont accès au français. Lire un roman en français est exceptionnel et réservé à une élite. Waciny Laredj soulève un point important à travers le personnage de Don Quichotte⁽¹⁵⁾ dans son roman "La Gardienne des Ombres". En effet, il semblerait que l'exil dans une autre langue soit une illusion pour le pays en question : "On ne peut se libérer que dans sa propre langue. On peut connaître mille langues, une seule est capable de supporter toutes nos folies et nos rêves enfouis"⁽¹⁶⁾.

8 - Dans quelle langue écrire aujourd'hui ?

La question qui nous occupe aujourd'hui est de comprendre la raison pour laquelle certains auteurs passent par le français pour s'exprimer actuellement. Et nous soutenons qu'il y a une ou

plusieurs raisons, conscientes ou inconscientes à ce phénomène. Que révèle cette littérature exprimée en français ? Qui se reconnaît dans ces textes ? A qui s'adressent-ils réellement ?

Grosso modo, disons qu'il y a deux thèses qui s'affrontent pour justifier de l'emploi de la langue française. La langue française est insuffisante pour exprimer la pensée d'un arabe. Khatibi cite Malek Haddad⁽¹⁷⁾ qui dit à ce propos : "même s'exprimant en français, les écrivains d'origine arabo-berbère traduisent une pensée spécifiquement algérienne, une pensée qui aurait trouvé la plénitude de son expression si elle avait été véhiculée par un langage et une écriture arabe. "Nous nous faisons comprendre. Les mots, nos matériaux quotidiens, ne sont pas à la hauteur de nos idées et encore bien moins de nos sentiments". "Il n'y a qu'une correspondance approximative entre notre pensée d'arabe et notre vocabulaire de français"⁽¹⁸⁾.

La question qui nous occupe aujourd'hui est de comprendre la raison pour laquelle certains auteurs passent par le français pour s'exprimer actuellement. Il y a une pluralité d'arguments apportés par les écrivains qui justifient l'emploi du français. Et nous soutenons qu'il y a une ou plusieurs raisons, conscientes ou inconscientes à ce phénomène. Que révèle cette littérature exprimée en français ? Qui se reconnaît dans ces textes ? A qui s'adressent-ils réellement ?

Ainsi la langue française n'a été et ne devrait être qu'une façon de se faire entendre par l'autre en lui renvoyant par sa langue sa propre critique. Et il est vrai qu'au début, cette littérature fut une littérature de contestation et une demande de reconnaissance. Khatibi affirme en 1971 dans le journal *Le Monde*, que l'emploi du français a été motivé par l'envie de "se servir de la langue de l'Autre pour la retourner contre celui-ci"⁽¹⁹⁾. D'ailleurs, les ouvrages de Khatibi s'en ressentent par une déconstruction de la syntaxe et un assemblage inattendu des mots qui dans l'ensemble a fait l'objet d'une certaine critique

concernant les ouvrages qui ont obéi à cette mouvance. Ils furent taxés de galimatias et de texte sibyllin. Son objectif est de dominer la langue française pour la rendre étrangère à ses locuteurs : "piller le dictionnaire de l'autre n'est pas s'approprier son imaginaire ?"⁽²⁰⁾. Il y a comme une volonté de torturer le français comme la France a chamboulé et détruit les âmes de ces individus.

Pour d'autres la langue française est libératrice de la pression sacrale de l'arabe et permet donc l'expression de l'intimité. Elle permet la mise à nu d'un individu. En effet, Tahar Ben Jelloun déclare qu'il n'aurait pas pu écrire *L'enfant de sable* en arabe parce que le contenu de son roman relève de l'hérésie du point de vue de la culture marocaine. Ainsi la langue arabe se heurte à l'arabe du Coran, de la religion, des parents. Ainsi on peut imaginer que l'usage d'une autre langue est libératrice de la pression parentale, de la pression sociale. Ces auteurs cherchent à s'affranchir du regard que la langue arabe, qui renvoi finalement, à une sorte de "super tuteur". Ainsi user d'une autre langue, langue profane, permet d'aborder les tabous de la société. La langue française devient la langue de l'Interdit, du Haram en arabe. Certains sont allés jusqu'à dire que la langue arabe est la langue de la mère (la langue maternelle) donc user de cette langue devenait quasi incestueux. Il en fallait une autre pour parler de ce qui n'est pas permis. Il y a dans le français la possibilité de se libérer des contraintes communautaires, puisque cette dernière a un accès limité au français, et de pouvoir critiquer la tribu en toute immunité. Ainsi l'écriture de l'altérité permet toutes ces possibilités. Elle libère le "je" de l'écrivain de son immaturité pour se personnaliser. En même temps, la langue française permet la revendication du "je" de l'écrivain. Il semblerait qu'en arabe l'usage de la première personne du singulier soit succédée par une formule traditionnelle qui le condamne : "Que Dieu me préserve de l'usage d'un pareil

pronom, car il est l'attribut du Diable"⁽²¹⁾. Mais en se libérant de la pression communautaire, ne s'éloigne-t-on pas de la communauté en elle même ?

Cette littérature inspire des jugements différents dans sa réception. En fonction de la rive où l'on se situe, cette littérature cause de l'enthousiasme ou du rejet. En effet, elle peut amener à dénigrer l'écrivain en le taxant de pro-européen, en lui reprochant de renier sa culture. Entre les deux, il y a eu l'idée de lancer un français algérien à l'image d'un américain aussi différent de l'anglais (Henri Kréa) mais cette idée ne séduit personne. Partons de l'idée que l'acte d'écrire pour un écrivain est un acte individuel et culturel. Cela signifie que l'acte d'écrire présume l'existence d'un être qui écrit certes pour lui-même, mais tout en ayant conscience que son écriture sera partagée par les Autres.

Selon Jacques Madelain, "le monde n'est pas que ce que les mots nomment de lui, les "choses" ne se réduisent pas à la manière dont on les dit, ni à ce qu'on dit d'elles. Et pourtant le regard qu'on porte sur elles, se construit, s'ajuste, se diaphragme selon les images exprimées par d'autres regards. Il est difficile d'imaginer à quel point nous sommes faits par l'écriture et la parole, à quel point nous sommes sculptés dans les plis de nos circonvolutions cérébrales par la résonance des mots. Aussi c'est un mouvement de nécessité qui peut contraindre certains d'entre nous à prendre la parole - tout texte écrit, qui se veut de témoignage, est à un moment ou un autre dit par son créateur, dit à son corps défendant pour essayer de comprendre ce qui nous est arrivé..."⁽²²⁾.

Donc il y a une conscience réelle du public lecteur de la part de l'écrivain. Pour l'auteur maghrébin qui ne s'exprime pas forcément dans sa langue natale, il possède en lui une conscience dédoublée du fait qu'il écrit dans une autre langue. Et finalement on ne peut pas dissocier ou réfléchir sur la nature de l'auteur

maghrébin qui publie ses œuvres sans le ramener à ses lecteurs. Et nous rejoignons Amine Touati qui affirme qu'au départ il y a toujours une volonté calculatrice ou intentionnée du sujet qui écrit "car souvent l'homme n'a que les idées de ses intérêts ; à l'arrivée il ne reste qu'une expérience unique. De s'être retrouvé au-delà des considérations de départ". Finalement, pour Amine Touati, "il n'y a qu'un seul écrivain qui vaille, celui qui lit beaucoup et qui n'écrit jamais, si ce n'est dans sa tête"⁽²³⁾.

Différentes études en France ont été menées sur la littérature maghrébine d'expression française. Principalement ces études s'étendent sur la période allant de la colonisation à la décolonisation puis de la décolonisation jusqu'au années 1990. Il est important de prendre en compte pour étudier cette littérature le contexte socio-historique dans lequel les œuvres littéraires se produisent au Maghreb.

9 - Conditions d'émergence du roman maghrébin :

Amine Touati affirme dans la revue Algérie Littérature Action qu'il "écris en français pour les arabisants. Je peux écrire en arabe pour les francophones mais ceux-là ne lisent jamais qu'en français, alors j'en suis dispensé"⁽²⁴⁾.

La littérature pour les maghrébins apparaît comme un espace d'expression où ils l'utilisent la littérature comme un exutoire puisqu'ils ne peuvent prendre la parole dans la Cité qui s'est construite sur la censure. Il ne s'agit pas de réduire la littérature à un ensemble de revendication. Bien au contraire. Mais comme le dit Amine Touati, l'acte même d'écrire échappe à celui qui écrit : "On peut écrire pour rallier un camp, manifester une adhésion, à une idée par exemple, à un pouvoir, un lobby, un intérêt quelconque. Cependant l'acte d'écrire fait perdre de vue cette mesquinerie. En écrivant, on se met à croire qu'on s'élève, on transcende les contingences. Ce processus s'opère à notre insu, il est dû à la magie du mot, ou plutôt à l'authenticité des émotions que soulèvent en nous l'alignement des mots, la

succession des phrases. Au départ, il y a toujours un calcul car souvent l'homme n'a que les idées des ses intérêts ; à l'arrivée il ne reste plus que le sentiment d'avoir vécu une expérience unique"⁽²⁵⁾.

Nous cherchons à déterminer le concept de littérature maghrébine d'expression française. La véritable question est de savoir à quoi cette littérature réfère. Sur quelle symbolique joue-t-elle ? D'où part la littérature maghrébine ? Où veut-elle en venir ? Quelles sont ses intentions ? Nous savons que la littérature maghrébine d'expression française entretient une étroite relation depuis ses débuts avec le contexte social et politique. Elle se nourrit de la guerre de libération, mais pas seulement. En tous les cas elle a permis de réaffirmer un "inconscient mutilé" selon les mots de Jacques Berque. Le Maghreb a pris conscience à partir des années 90 que l'islamisme prenait de plus en plus de l'ampleur dans ses pays. Donc il est intéressant de voir d'une part si ce phénomène est approprié par cette littérature et si c'est le cas comment elle le traite.

Ainsi notre problématique s'inscrit dans la continuité des questions qui ont été posées dès l'apparition de cette littérature tout en soulevant des questions contemporaines à cette réalité artistique. Par exemple, comment expliquer le fait de catégoriser un écrivain français, de langue maternelle française, vivant sur le territoire français, dont le nom est à consonance arabe sous la catégorie littérature maghrébine de langue française ? Ou encore, si on prend l'exemple de l'Algérie, le rapport politique à la langue française n'est plus le même. En effet, nous avons rappeler que l'Algérie avait interdit l'usage officiel de la langue française en 1991 obéissant ainsi une démarche classique : le discours nationaliste imagine que les Arabes du septième siècle n'ont pas conquis mais ouvert (fath) l'Algérie à la vérité de l'islam et aux traditions islamiques. La culture arabe et l'islam seraient la propriété de toutes les couches de la population algérienne et

constitueraient leur identité. Dans cette perspective, il n'y a plus de place pour la langue française.

La revue Algérie littérature / action est une revue - collection éditée en France par Aissa Khelladi et Marie Virolle et qui se charge de publier sans restrictions : "Toutes les sensibilités ont droit de cité dans ces pages, tous les styles, toutes les préoccupations, surtout si elles sont novatrices : regard posé sur une Algérie, d'aujourd'hui, d'hier ou en devenir ; voix de celles et de ceux qui se reconnaissent comme Algériens, de nationalité de cœur ou d'esprit. L'Algérie, du dedans et du dehors, veut plus que jamais dire sa pluralité"⁽²⁶⁾. Cette revue est une tentative de réponse à la question : aujourd'hui, pourquoi le français comme mode d'expression par une certaine catégorie d'écrivain ?

Enfin il ne faudrait pas oublier les difficultés qui sont liées au monde de l'édition et qui conditionnent l'existence de la littérature telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Notes :

- 1 - Nedjma : L'amande, 2004, Editions Plon, Paris.
- 2 - Sociologue, écrivain, essayiste marocain contemporain sur lequel nous reviendrons.
- 3 - Abdelkébir Khatibi : Le roman maghrébin, essai, p. 10.
- 4 - Ibid., p. 10.
- 5 - J. Derrida : Le monolinguisme de l'autre, p. 27.
- 6 - A. Khatibi : Amour bilingue, p. 11.
- 7 - Ward Dubos : Nous n'avons qu'une terre, Editions j'ai lu, p. 13.
- 8 - Le terme "Internet" signifie réseau électronique international.
- 9 - Selon les données de 1997 - 1998 du Haut Conseil de la francophonie.
- 10 - Interrogé en 1988.
- 11 - L'Express du 6 novembre 2003, article Le désert du savoir, par Michel Faure.
- 12 - Né en 1952 en Algérie, il exerce le métier de Consultant Formateur et travaille activement dans des associations culturelles bénévolement.
- 13 - Titre qui évoque le trajet estival de certains Algériens quand ils retournent en Algérie. "Mosta" est le diminutif de la ville de Mostaganem située dans l'Oranie. Cette nouvelle de 1999 et peut être lue grâce à la diffusion de la Revue Algérie Littérature Action du mars - avril 2000.

- 14 - Nous voulons signifier par "diaspora", terme qui est employé pour les migrations du peuple juif, l'idée d'un voyage vers un ailleurs.
- 15 - Descendant du véritable personnage de Cervantès, qui est un attaché culturel envoyé à Alger.
- 16 - La Gardienne des Ombres, traduit de l'Arabe. Pour en lire un extrait se référer à Algérie Littérature Action, numéro 3 - 4, p. 34.
- 17 - A. Khatibi : Le roman Maghrébin, essai, p. 38.
- 18 - Malek Haddad : Les zéros tournent en rond, 1961.
- 19 - Le Monde du 17 décembre 1971.
- 20 - Ibid.
- 21 - Algérie, 30 ans, les enfants de l'indépendance, série monde, mars 1992, p. 119.
- 22 - Jacques Madelain : L'errance et l'itinéraire : lecture du roman maghrébin de langue française, Ed. Sindbad, 1983, p. 12.
- 23 - Algérie Littérature Action 2001, p. 16. Amine Touati est né en 1953, à Ain Bessem, en Algérie dont le véritable nom est Aïssa Khelladi. Il répond à la question de Algérie Littérature Action : "Milan Kundera a dit : "On est persuadé d'écrire parce qu'on a à dire ce que personne n'a dit". Il a ajouté qu'on écrit pour contredire ses amis, provoquer ses ennemis et donc plaire en défiant. Qu'en pensez-vous ?".
- 24 - Textes choisis d'Algérie (1996 - 2001), Editions Marsa, revue collection mensuelle Algérie Littérature Action, p. 17.
- 25 - Ibid., p. 16.
- 26 - Littérature Algérie Action du 5 novembre 1996, p. 79.

Pour citer l'article :

* Hafsa Bekhelouf : Le paradoxe, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 03, 2005, pp. 39 - 59.
<http://Annales.univ-mosta.dz>